

## S. Retailleau ministre de l'ESR : réactions d'Udice, CGE, CDEFM, Sgen-CFDT et SNPTES



© Mesri

« Je salue la nomination de Sylvie Retailleau, c'est une ministre qui connaît nos problématiques et qui a mené de grands projets extrêmement structurants. Le plateau de Saclay est le lieu que tout le monde regarde, où tout le monde va, c'est un laboratoire national depuis la présidence de Nicolas Sarkozy », déclare [Michel Deneken](#), président d'Udice (Association réunissant les universités labellisées Idex), le 20/05/2022 à News Tank.

Il réagit à la nomination de Sylvie Retailleau, présidente de l'Université Paris-Saclay et par ailleurs membre d'Udice, mais aussi vice-présidente de France Universités, comme ministre de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche).

Michel Deneken souligne les « qualités personnelles de Sylvie Retailleau : elle a réussi dans ce gros chantier de Paris Saclay à exercer avec beaucoup de talent, de diplomatie, de sens du bien commun, de compromis... Ce sont des qualités strictement politiques qui lui seront nécessaires ».

Celui qui est président de l'Université de Strasbourg relève aussi la nomination de Pap Ndiaye comme ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. « Le continuum éducation nationale-université prend une dimension nouvelle. Il y a là un message politique très fort : le ministre de l'éducation, comme la nouvelle ministre de la culture Rima Abdul-Malak, incarne une France plurielle et de la diversité qui doit arriver aux responsabilités ».

### Le « grand chantier de la relation avec les organismes de recherche » (Michel Deneken)

Pour Michel Deneken, la nomination de Sylvie Retailleau a « une connotation forte d'excellence de la recherche. C'est un message qui est dans la logique de ce que le président de la République Emmanuel Macron avait annoncé, avec une volonté de passer à une phase 2 de la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) ».

En tant que membre d'Udice, « elle a participé à l'élaboration de nos revendications qui vont dans le sens d'une plus grande autonomie, d'un financement plus pérenne de la recherche, et d'un soutien très fort à l'excellence à tous niveaux, recherche comme formation ».

« Le grand chantier ce sera, sur les sites universitaires, la collaboration avec les organismes de recherche. Elle a une très grande expérience sur le plateau de Saclay où coexiste tout l'éventail des partenaires. »

### « Un bon signe » pour la CGE

Pour la CGE, la nomination de Sylvie Retailleau est un bon signe, dit [Laurent Champaney](#), son président, à News Tank.

Il se réjouit en particulier de l'existence d'un ministère ESR de plein exercice. « C'est important pour les enjeux actuels du pays. La CGE considère que beaucoup de solutions aux enjeux des transitions sont dans l'[Esri \(Enseignement supérieur, recherche et innovation\)](#) en général aussi bien en termes de formation, de recherche que d'innovation. »

En outre, c'est « une femme qui connaît très très bien l'Esri. Elle est très appréciée et a beaucoup d'expérience. Elle représente aujourd'hui un modèle intéressant de site avec un [EPE \(Etablissement public expérimental\)](#) où les écoles trouvent toute leur place. »

### « Dans la continuité mais le MESR perd son "i" » (CDEFM)

« La nomination de Sylvie Retailleau à la tête du ministère de l'ESR est une bonne chose, dans la lignée du profil de Frédérique Vidal. C'est-à-dire une experte, issue de la société civile, représentative et qui connaît les grands sujets et le fonctionnement de notre écosystème. Cela permettra de continuer ce qui a été engagé », dit [Alice Guilhon](#), présidente de la [CDEFM \(Conférence des directeurs d'écoles françaises de management\)](#) à News Tank.

*« Sylvie Retailleau a connu de beaux succès dans sa carrière, elle a une belle vision et sait décider. Il faut aussi souligner qu'il s'agit d'une femme et j'en suis ravie ! »*

*Le MESR perd son "i", mais l'innovation est indéfectiblement liée à l'enseignement supérieur et la recherche. »*

« Le fait qu'il s'agisse en outre d'un ministère de plein exercice est un bon signal. Cela indique que le Président de la République fait de l'ESR une priorité. C'est une crainte à chaque renouvellement de gouvernement que l'enseignement supérieur soit relégué à un secrétariat d'État.

J'espère que les grandes écoles continueront d'être écoutées comme elles l'ont été jusqu'à présent. Sous le quinquennat de Frédérique Vidal, nous avons été entendus et nous avons su trouver notre place.

Nous espérons qu'il en sera de même pour la suite et que nous pourrions rencontrer la nouvelle ministre avant l'été pour lui présenter les dossiers en cours. »

### Franck Loureiro, secrétaire général adjoint du Sgen-CDFT

« C'est un ministère de plein exercice qui ne perd pas la recherche, c'est une bonne nouvelle, alors qu'il y a quelques jours, la rumeur s'amplifiait beaucoup sur le fait que la recherche comme l'innovation auraient pu quitter la tutelle de l'enseignement supérieur », déclare [Franck Loureiro](#), secrétaire général adjoint du Sgen-CDFT.

« Cela s'inscrit donc dans la continuité, avec à nouveau une femme et une présidente d'université, c'est bien. On est aussi dans une continuité de la politique qui court un peu après le classement de Shanghai avec les regroupements autour de pôles d'excellence » .

*« J'attends qu'on soit reçu très rapidement par la nouvelle ministre pour évoquer avec elle sa feuille de route et qu'on puisse lui présenter la nôtre ».*

Il mentionne l'attente « assez unanime » d'une loi de programmation pour l'enseignement supérieur.

### Alain Halère, secrétaire général du SNPTES-Unsa

« Le SNPTES est satisfait que l'Esri conserve un ministère de plein exercice. Le fait que la nouvelle ministre de l'Esri soit une universitaire qui a, de par son parcours, une grande connaissance des dossiers qui l'attendent est un avantage certain. Nous ne demandons maintenant qu'à la rencontrer rapidement pour lui présenter nos propositions », déclare [Alain Halère](#), secrétaire général du SNPTES-Unsa, le 20/05.

« Il est en effet urgent de remettre l'ESR au centre de notre société et d'accorder une priorité à la formation de nos étudiantes et étudiants avec une loi de programmation ambitieuse pour l'enseignement supérieur et une accélération des financements prévus dans le cadre de la LPR. Les questions de la précarité, de la nécessité de recruter massivement, des carrières et rémunérations et des conditions de travail des personnels de l'ESR doivent être ses priorités », ajoute-t-il.

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »